



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 04 octobre 2017

Communiqué de presse

Rentrée scolaire au LEGTA de Croix Rivail Le préfet ordonne la levée du barrage

Dans le but de favoriser l'ouverture du lycée agricole de Croix Rivail, j'ai initié de nombreuses démarches pour favoriser le dialogue.

Après avoir reçu une délégation soutenant M. Philippe Aurore une première fois le 07 septembre, j'avais en effet proposé par écrit une procédure de médiation, tout en demandant la levée du barrage interdisant l'accès à l'établissement. Même si le barrage n'avait pas été levé, la médiation avait été lancée dans un souci d'apaisement et dans l'attente de la décision du juge, saisi en urgence par M. Philippe Aurore qui contestait la légalité de son arrêté d'affectation.

La justice a rendu sa décision en référé et a débouté M. Aurore le jeudi 28 septembre. Dès le lendemain, une délégation a été reçue pendant plus de 3 heures en Préfecture. A la suite de cette audience, j'ai envoyé un courrier réitérant la main tendue, c'est-à-dire le maintien du dialogue, et demandant la levée du barrage. Lundi 02 octobre, j'ai reçu une délégation de parents d'élèves, de professeurs, du personnel et des élèves qui ont exigé la réouverture du lycée et m'ont longuement expliqué que le lycée avait un bel avenir.

Le dialogue a prévalu, l'attente de la décision de justice a bien eu lieu, les revendications du comité ont été transmises au ministère de l'agriculture, une médiation est intervenue et enfin la proposition d'un travail nouveau et innovant sur l'enseignement agricole en Martinique a été faite.

Faute de levée du barrage et dans l'intérêt des élèves du lycée agricole, j'ai donc ordonné ce matin la libération par la gendarmerie nationale de l'accès au lycée de Croix Rivail.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*